

**APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL N°2011- 02 POUR LA CREATION ET L'EXTENSION
DE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE CONCERNANT LES PERSONNES
AGEES DE 60 ANS ET PLUS**

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET
MEDICO-SOCIAL**

Conformément aux dispositions du Décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 définissant les modalités de la procédure d'appel à projet et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS), l'Agence Régionale de Santé Nord/Pas-de-Calais a lancé un appel à projet pour la création et l'extension de Service de Soins Infirmiers à Domicile concernant les personnes âgées de 60 ans et plus sur les zones de proximité suivantes :

- 60 places sur la zone de proximité de Lens-Hénin,
- 30 places sur la zone de proximité du Boulonnais,
- 20 places sur la zone de proximité du Douaisis,
- 60 places sur la zone de proximité de Béthune-Bruay,
- 35 places sur la zone de proximité de l'Audomarois,
- 26 places sur la zone de proximité du Dunkerquois,
- 51 places sur la zone de proximité de Flandre Intérieure,
- 46 places sur la zone de proximité de Roubaix-Tourcoing,
- 15 places sur la zone de proximité de Sambre-Avesnois,
- 60 places sur la zone de proximité du Valenciennois.

La commission de sélection d'appel à projet médico-social, réunie les 12 et 13 janvier 2012, a établi le classement suivant des projets :

- Zone de proximité de LENS-HENIN :

En première position, le projet déposé par le **SSIAD SANTE SERVICES Région de Lens** pour une extension de 20 places.

En seconde position, le projet déposé par l'association **SANTELYS** pour la création d'un SSIAD de 40 places à Hénin-Beaumont.

En troisième position, le projet déposé par le **SSIAD de l'ADMR de Vimy** pour une extension de 20 places.

En quatrième position, le projet déposé par la **SAS DOMUSVI** pour la création d'un SSIAD de 35 places à Aix-Noulette.

En cinquième position, le projet déposé par **CIASFPA** pour la création d'un SSIAD de 60 places dont 30 places sur la zone de proximité de LENS-HENIN et 30 places sur la zone de proximité de BETHUNE-BRUAY.

En sixième position, le projet déposé par la **SARL CAP DOMICILE - ADHAP SERVICES** pour la création à Lens d'un SSIAD de 40 places dont 20 places sur la zone de proximité de LENS-HENIN et 20 places sur la zone de proximité de BETHUNE-BRUAY.

En septième position, le projet déposé par la **MAISON DES SERVICES DE LA GOHELLE** pour la création à Angres d'un SSIAD de 60 places dont 40 places sur la zone de proximité de LENS-HENIN et 20 places sur la zone de proximité de BETHUNE-BRUAY.

- Zone de proximité du BOULONNAIS :

En première position, le projet déposé par le **CCAS de Gérologie, SSIAD de Boulogne Sur Mer** pour une extension de 15 places.

En deuxième position, le projet déposé par l'association **SANTELYS** pour la création d'un SSIAD de 30 places à Saint-Martin-Boulogne.

- Zone de proximité du DOUAISIS :

En première position, le projet déposé par la **MUTUALITE FRANCAISE DU NORD** pour l'extension de 12 places du SSIAD du Douaisis.

En seconde position, le projet déposé par l'**ICSARA** pour l'extension de 20 places du SSIAD de la Région d'Arleux.

En troisième position, le projet déposé par **ADHAP Services** pour la création d'un SSIAD de 20 places à Lallaing.

- Zone de proximité de BETHUNE-BRUAY :

En première position, le projet déposé par l'association **SANTELYS** pour la création d'un SSIAD de 30 places à Béthune.

En seconde position, le projet déposé par le **SSIAD des 3 cantons de RELY** pour une extension de 10 places.

En troisième position, le projet déposé par le **SSIAD du SIVOM de la Communauté du Bruaysis** pour une extension de 30 places.

En quatrième position, le projet déposé par l'association **HAD du Béthunois** pour la création d'un SSIAD de 30 places à Bruay-la-Buissière.

En cinquième position, le projet déposé par le **CIASFPA** pour la création d'un SSIAD de 60 places à Noyelles-les-Vermelles dont 30 places sur la zone de proximité de BETHUNE-BRUAY et 30 places sur la zone de proximité de LENS-HENIN.

En sixième position, le projet déposé par la **SARL CAP DOMICILE - ADHAP SERVICES** pour la création à Lens d'un SSIAD de 40 places dont 20 places sur la zone de proximité de BETHUNE-BRUAY et 20 places sur la zone de proximité de LENS-HENIN.

En septième position, le projet déposé par la **MAISON DES SERVICES DE LA GOHELLE** pour la création à Angres d'un SSIAD de 60 places dont 20 places sur la zone de proximité de BETHUNE-BRUAY et 40 places sur la zone de proximité de LENS-HENIN.

- Zone de proximité de l'AUDOMAROIS:

En première position, le projet déposé par le **SSIAD de FRUGES ET FAUQUEMBERGUES** pour une extension de 10 places.

En deuxième position, le projet déposé par l'**ADMR de NIELLES LES BLEQUIN** pour la création d'un SSIAD de 35 places.

- Zone de proximité du DUNKERQUOIS :

En première position, le projet déposé par le **SSIAD de l'ASSAD DE DUNKERQUE** pour une extension de 26 places.

En seconde position, le projet déposé par le **SSIAD du Centre d'Action Sanitaire et Sociale de Gravelines** pour une extension de 26 places.

En troisième position, le projet déposé par l'**AFEJI** pour la création d'un SSIAD de 26 places à Grande-Synthe.

- Zone de proximité de la FLANDRE INTERIEURE:

En première position, le projet déposé par le **SSIAD de l'association BIEN ETRE d'Hazebrouck** pour une extension de 36 places.

En seconde position, le projet déposé par le **SSIAD ADMR de Wormhout et Cassel** pour une extension de 10 places.

En troisième position, le projet déposé par le l'association **SANTELYS** pour la création d'un SSIAD de 30 places à Hazebrouck.

En quatrième position, le projet déposé par l'**ASSAD de Lille** pour la création d'un SSIAD de 97 places dont 51 places sur la zone de proximité de la FLANDRE INTERIEURE et 46 places sur la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING.

- Zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING :

En première position, le projet déposé par l'association **SANTELYS** pour la création d'un SSIAD de 30 places à Loos.

En seconde position, le projet déposé par la **SAS DOMUSVI** pour la création d'un SSIAD de 35 places à La Madeleine.

En troisième position, le projet déposé par l'**ASSAD de Lille** pour la création d'un SSIAD de 97 places dont 46 places sur la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING et 51 places sur la zone de proximité de la FLANDRE INTERIEURE.

- Zone de proximité de la SAMBRE-AVESNOIS:

En première position, le projet déposé par l'**ADAR SAMBRE AVESNOIS** pour une extension de 15 places du SSIAD de Fourmies.

En deuxième position, le projet déposé par l'**HOPITAL de HAUMONT** pour une extension de 15 places du SSIAD de HAUMONT.

- Zone de proximité du VALENCIENNOIS:

En première position, le projet déposé par l'**AVAD** pour une extension de 20 places du SSIAD de l'Est-Valenciennois.

En seconde position, le projet déposé par l'**AEBES – BIEN ETRE ET SANTE** pour une extension de 15 places du SSIAD d'Escaudain.

En troisième position, le projet déposé par l'association **SANTELYS** pour la création d'un SSIAD de 40 places à Anzin.

En quatrième position, le projet déposé par le **SIVOM de Trith-Saint-Léger** pour une extension de 30 places du SSIAD d'Aulnoy-lez-Valenciennes.

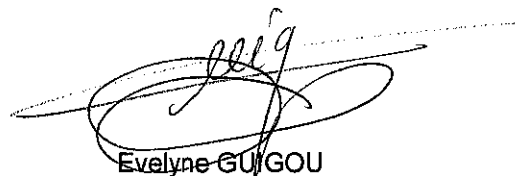
En cinquième position, le projet déposé par le **GROUPE SANTE ACTIONS** pour la création d'un SSIAD de 60 places à Saint-Amand-les-Eaux.

En sixième position, le projet déposé par l'Association **HAINAUT LABEL VIE** pour la création d'un SSIAD de 30 places à Anzin.

Cet avis de classement est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Nord/Pas-de-Calais et diffusé sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Nord/Pas-de-Calais.

Lille, le 26 JAN. 2012

La Présidente de la Commission,



Evelyne GUILGOU
Directrice de l'Offre Médico-Sociale de
l'Agence Régionale de Santé Nord/Pas-
de-Calais